

06 juillet : conseil communautaire à Courtenay, Maire

06 juillet : dernier jour d'appel d'offres pour la maison du 2, rue de l'ancienne tuilerie à 13h00.

7 offres de 10 000 € à 14 500 €, mais modifiables jusqu'au 6 juillet à 13h00.

12 juillet : comité des bassins « Betz » et « Cléry », EPAGE, à la Selle sur le Bied, Maire.

Finances, nous avons obtenu confirmation d'une aide de **5 550 €** du Conseil départemental pour les travaux de réfection de l'éclairage public de la rue de la Sainte Rose.

Hier, Mme Beauvalet a déposé 921 € à la poste de Souppes sur Loing (800 € + 121 €) pour la régie de recette.

Programme National Ponts 2, 2023-2025.

M. Chevalier informe le conseil qu'il avait fait une demande à ce programme en début d'année.

Il a reçu ce matin une réponse favorable, notre commune fait partie. des 4 000 communes ayant répondu dans le délai demandé. Une expertise sera menée d'ici 2025. Il y a 3 ponts sur la commune.

4 – Décision modificative à traiter.

Suite au paiement de la facture SOMELEC, le S.G.C. nous demande de procéder à une décision modificative avec transfert du chapitre 041 au 021 sur le compte 21538.

Néanmoins, le paiement a été effectué.

M. le Maire demande l'avis du conseil pour adopter cette décision modificative,

Vote : 09 Pour

0 Contre

0 Abstention

5 – Validation de la demande pour l'aide départementale « FAPO 2023 ».

Le 9 juin nous avons observé les 2 devis pour la réalisation soit du terrain de pétanque, soit du renouvellement des matériels de bureautique.

- Concernant le matériel informatique, la société Berger Levrault confirme que Mme Beauvalet ne pourra plus faire les mises à jour des 3 logiciels suivants, « e-magnus paye », « e.grc » (état civil, élections...), et « e.magnus gestion financière » avec son ordinateur actuel.

Devant l'urgence, M. Chevalier a contacté M. Dreffier le vendredi 23 juin pour lui demander la date idéale de réalisation des terrains.

Celui-ci a répondu que le club ne serait créé que début janvier 2024, et que l'idéal était que les terrains soient réalisés pour le printemps.

M. le Maire propose donc de faire passer le renouvellement informatique sur la FAPO 2023 et de faire passer le terrain de pétanque sur la FAPO 2024 pour la première tranche le 15 janvier.

La décision sera à voter à la rentrée et le dossier de subvention sera inscrit dès qu'il sera ouvert aux nouvelles demandes pour l'année 2024.

Nous avons toujours en suspens le devis pour le changement de notre informatique proposé par RICOH. 1 PC de bureau, 1 PC portable, 1 système de sauvegarde automatique, avec le pack office pro et windows 11 pro.

Ce matin nous avons eu contact M. VARENNE, informaticien qui travaille pour les mairies de Courtemaux et de Foucherolles. Il a analysé l'offre de RICOH qu'il a trouvé très bonne hormis qu'il nous faudrait 16 GO de RAM au lieu de 8 GO et un disque dur de 512 GO.

M. Chevalier a contacté Mme Paqueton pour lui demander de voir en urgence ces points et de nous faire une nouvelle proposition.

1/ Devis « RICOH 1 » de mai : 6 485 € HT.

2/ Devis « RICOH 2 » reçue aujourd'hui à 17h57 : 6 490,10 € HT.

M. le Maire demande l'avis du conseil pour choisir la seconde offre informatique qui comporte les augmentations de mémoires demandées pour un surcoût de 5 € 10,

Vote : 09 Pour

0 Contre

0 Abstention

5 Bis – Validation pour une demande d'aide régionale pour des travaux de voirie.

• M. le Maire explique que nous avons possibilité de demander une subvention à la région pour les travaux d'aménagement de la place qui nous ont été rendu obligatoires par la longueur des nouveaux des cars scolaires.

Après contact avec le service compétent, le dossier devra faire état des conditions de sécurité. Avec l'aide obtenue du département de 3 900 €, l'aide de la région nous permettra d'obtenir 80% de subvention sur le montant Hors Taxes.

M. le Maire demande au conseil de lui accorder de préparer le dossier de demande de cette subvention.

Vote : 09 Pour

0 Contre

0 Abstention

6 – Loisirs. Bilan des organisations passées et gestion du 14 juillet.

6.1 – Concert église du 10 juin.

Succès de ce concert inédit avec 80 spectateurs payants.

6.2 – Conférence docteur SCHVED.

Succès de cette conférence avec 60 participants et un bel article dans la presse.

6.2 – Fête du 14 juillet.

Le conseil municipal a été destinataire du compte-rendu de la réunion préparatoire du 20 juin

Le paiement du groupe se fera au moyen du RIB reçu.

Nous avons reçu la validation d'une subvention de la 3CBO de 500 €.

Nous avons obtenus des aides de plusieurs communes.

- **Rozoy le vieil** : prêt d'une scène pour le groupe.
- **Louzouer** : prêt de 2 barnums, d'une friteuse et d'un percolateur.
- **Chevannes** : prêt de 4 barrières police, pour le feu d'artifice.

Une réunion pour finaliser reste à programmer pour décider des tâches à effectuer et des tarifs des consommations envisagés.

Mme Lapeyre propose d'abandonner le concours de gâteaux.

Date proposée le lundi 10 juillet à 18h00

Feu d'artifice.

M. Gauvin a récupéré le même feu d'artifice que celui tiré l'an dernier pour un coût de 330 €.

M. Chevalier a reçu l'acceptation de sa demande de service de sécurité au SDIS 45.

Les pompiers du Bignon-Rozoy seront sur place de 22h00 à 23h00.

1 véhicule et 4 sapeurs-pompiers. Prestation gratuite, 4h00 sur les 24h00 annuelles.

7 – Questions diverses.

M. le Maire demande que dès la rentrée soit traité l'abri bus de La Merville.

Il propose à la réflexion, pour des raisons de sécurité, de placer l'arrêt des cars scolaires au niveau de la réserve incendie.

Cette possibilité a été évoqué ce jour avec le pompier du SDIS 45, qui ne fait pas de remarque à ce sujet du moment que l'accès au « trou d'homme » soit préservé et que l'aire de stationnement pompiers soit entretenue.

Fin de la séance à 19h32

Le secrétaire de séance



M. Serge BOUSSIN

Le Maire



Jean-Luc CHEVALIER